

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

COVID-19 | MISE À JOUR

La Ville de Brossard reprendra certaines activités sportives et récréatives

Brossard, 28 janvier 2022 – À la suite des assouplissements sanitaires annoncés mardi, la Ville de Brossard confirme que la session d'activités de l'hiver 2022 reprendra à compter du 4 février pour les cours de groupes composés d'un maximum de 25 personnes et destinés aux moins de 18 ans. Bonne nouvelle : l'accès élargi aux événements permettra de doubler l'achalandage initial prévu au Fest-Hiver !

HIVER 2022 | Début de session le 4 février pour les cours offerts aux moins de 18 ans

Conformément aux recommandations de la Direction générale de la santé publique, la Ville de Brossard permettra la tenue des activités sportives organisées dès le 4 février, à l'exception des organismes qui chapeautent les sports de glace (hockey, ringuette) qui, pour leur part, reprendront leurs activités dès ce lundi 31 janvier. Précisons que dans le cas des cours aquatiques, un contrôle accru sera exercé dans les vestiaires afin d'éviter tout engorgement par un roulement continu ; par exemple, les douches ne seront pas accessibles après les cours.

De même, la Ville donnera accès aux locaux situés dans ses centres communautaires et dans les écoles, dès le 4 février, afin que ses organismes partenaires puissent reprendre aussi leurs cours auprès des jeunes. Celles et ceux qui se sont inscrits à une activité récréative, communautaire, éducative ou culturelle organisée par un partenaire de la Ville, doivent s'informer directement auprès de l'organisme. Pour en savoir plus, cliquer sur l'activité à brossard.ca/activites qui redirigera directement sur le site Web de l'organisme.

Il est important de noter que les cours pour adultes demeurent toujours reportés à une date ultérieure. La Ville suit la situation de près et annoncera une date de début de la session adultes dès que les directives sanitaires le permettront. Néanmoins, si souhaitée, une demande de remboursement peut être effectuée auprès de Services Brossard par téléphone au 450 923-6311 ou par courriel à services@brossard.ca. Aucuns frais administratifs ne seront retenus.

FEST-HIVER 2022 | Le site accueillera plus de festivaliers les 12 et 13 février

Face aux directives sanitaires plus rigides en début d'année, la Ville avait limité l'accès au site extérieur du Fest-Hiver. Or, conformément aux assouplissements annoncés, l'achalandage initial prévu sera élargi de plus du double, ce qui permettra à un plus grand nombre de Brossardoises et de Brossardois de profiter de l'événement phare de la saison hivernale qui se déroulera les 12 et 13 février prochains au parc Poly-arána.

Toutefois, le passeport vaccinal et l'inscription demeurent obligatoires. Les inscriptions pour les nouvelles places disponibles auront lieu dès le lundi 7 février, 9 h, à brossard.ca/fest-hiver.

HIVER 2022 | Activités libres | Mise à jour

- Aquatique : l'offre de bains libres gratuits se poursuit avec accès limité sur réservation. Consulter brossard.ca/bainlibre.
- Patinage : seul, en duo ou en bulle familiale, il est possible de réserver une plage horaire de patinage libre à l'aréna Michel-Normandin ou au Complexe sportif Bell. Consulter brossard.ca/patinage.
- Sports de raquette intérieurs : seul, en duo ou en bulle familiale, les activités libres de ping-pong, de badminton et de pickleball reprendront le samedi 29 janvier 2022, dans le respect des directives sanitaires en vigueur. Les inscriptions sont réservées aux citoyens et sont obligatoires. Consulter brossard.ca/activites.

PRINTEMPS 2022 | Session d'activités annulée

En raison du report de la session d'hiver 2022 et de l'incertitude reliée au moment de la reprise des activités, la session de printemps ne pourra pas avoir lieu, et ce, tant pour les cours aquatiques que le conditionnement physique. Cependant, selon le moment de la fin de la session d'hiver et le début de la session d'été, une offre généreuse d'activités libres sera présentée aux citoyens pour combler l'absence de la session de printemps, le tout conditionnel aux directives sanitaires en vigueur.

SEMAINE DE RELÂCHE | Retour des camps de jour du 28 février au 4 mars 2022

La Ville de Brossard offrira des camps de jour pour la semaine de relâche qui se tiendra du 28 février au 4 mars 2022. Les inscriptions débuteront le samedi 12 février dès 9 h. Les détails sur la programmation des camps et les modalités d'inscription seront disponibles au cours des prochains jours sur le site Web de la Ville à brossard.ca/camps.

SPECTACLES JEUNES DE COEUR 2022 | Reprise de la programmation

En terminant, la Ville confirme la tenue des spectacles Jeunes de cœur, cette série de concerts et de rencontres intimistes avec les artistes prévus le 20 février (Trio Chopin Jazz) et le 13 mars (Kora Flamenca). Toutefois, l'événement du 23 janvier (American Dream) a dû être reporté au 27 mars. Les spectateurs doivent conserver leurs billets qui seront honorés à la nouvelle date. Toute demande de remboursement doit être effectuée auprès de Services Brossard avant le vendredi 11 février 2022. Aucuns frais administratifs ne seront retenus. Consulter brossard.ca/billetterie.

Pour suivre l'évolution de la pandémie et connaître toutes les mesures prises par la Ville de Brossard, consulter brossard.ca/covid19.

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél. : 450 923-6311

brossard.ca

 **brossard**